



Rapport d'activités 2023

Présenté à l'Assemblée générale

Du 2 mars 2024

A Mouroux

Nous connaître

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SEINE-ET-MARNE.

Notre association loi de 1901, créée en 1972, est :

- Agréée au titre de la protection de l'environnement
- Habilitée à prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives environnementales.
- Agréée Jeunesse et Education populaire
- Agréée par l'académie de Créteil

France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne), anciennement connue sous le nom de Nature Environnement77, est affiliée à France Nature Environnement Île-de-France à l'échelon régional et à France Nature Environnement au niveau national.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

☎ : 01.64.71.03.78. ✉ : fne77@orange.fr

✉ : Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Nous rencontrer

Maison forestière de Bréviande, D 346, 77240 Vert-Saint-Denis

Située dans la forêt de Bréviande, la maison forestière est dans une enceinte close. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous si vous désirez venir nous rendre visite.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h, sauf le mercredi

Permanences
Secrétariat
Documentation

www.environnement77.fr. Un blog, si vous souhaitez suivre nos activités et l'actualité de notre réseau.

Une lettre d'information : « Regards 77 ».

Si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez être informé des actualités, cette lettre peut vous être adressée, et elle est disponible sur notre blog.

Un centre de ressources : les données disponibles sont centralisées et restituées à l'ensemble de nos membres.

La documentation est à la disposition du public sur place.

Avec ses 3 salles de réunion, la Maison forestière peut accueillir des réunions, des formations...

*Une petite salle pour 6 personnes
Une moyenne pour 15/20 personnes
Une grande pour 20/25 personnes*

France Nature Environnement Seine-et-Marne, tête de réseau :

En 2023 nous fédérons :

67 adhésions individuelles.

41 adhésions associatives, dont 2 nouvelles.

(Liste des associations en annexe)

Soit 2154 personnes fédérées au sein de France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne)

Données administratives au 31/12/2023

Siège social : Mairie de Vert-Saint-Denis, 2 rue Pasteur, 77240 VERT-SAINT-DENIS.

Déclaration en Préfecture : 25 janvier 1972. Journal Officiel de la République Française 5 février 1972

Dernière modification des statuts : 2 avril 2022. Dernière modification au journal officiel du 1^{er} avril 2017.

France Nature Environnement Seine-et-Marne est :

- **Agréée protection de l'environnement.** Agrément renouvelé par arrêté préfectoral n° 2022/DDT/SEPR/226 du 5 septembre 2022
- **Habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives.** Habilitation renouvelée par arrêté préfectoral 2022/DDT/SEPR/227 du 5 septembre 2022
- **Agréée Jeunesse et d'Education populaire** sous le n°77 06 472 J (renouvelé par l'AP n°2023 DSDEN-SDJES-038 du 8 novembre 2023)
- **Agréée par l'Académie de Créteil** à compter du 1^{er} avril 2019

Dernière Assemblée Générale ordinaire : 11 février 2023 à Vert-Saint-Denis.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration au 31/12/2023 : 15 membres

Composition :

Bureau	Administrateurs
Bernard BRUNEAU, co-président Jean-François DUPONT, co-président Jane BUISSON, vice-présidente Pascal MACHU, vice-président Catherine GENDT, secrétaire Louis-Marie BARNIER, secrétaire adjoint Martine TURGIS, trésorière Michel GENIN, trésorier adjoint	Michel COGET Brigitte DELORD Marie-Paule DUFLOT Yvon DUPART Claude GAUTRAT Michel PELLERIN Patrice PRIN

Réunions du Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration s'est réuni huit fois aux dates suivantes :

10 janvier 2023	17 janvier 2023	7 mars 2023	11 avril 2023
30 mai 2023	28 septembre 2023	14 novembre 2023	12 décembre 2023

Réunions du Bureau :

Le bureau s'est réuni dix fois les :

6 janvier 2023	26 janvier 2023	6 avril 2023	3 mai 2023
16 mai 2023	23 mai 2023	20 juin 2023	12 septembre 2023
11 octobre 2023	28 novembre 2023		

Les ressources humaines

Notre assistante de direction, chargée de la vie associative, assure le fonctionnement administratif de l'association et les relations avec les adhérents individuels et associatifs. Son poste correspond à un équivalent temps plein depuis le 1^{er} janvier 2022 incluant 15% d'heures consacrées à des associations partenaires.

En raison de la taille du département de Seine-et-Marne, et des demandes croissantes en matière d'éducation à l'environnement, ce sont toujours deux de nos adhérentes, spécialisées dans le domaine des animations de défense environnementale qui assurent l'essentiel de nos animations en sous-traitance, l'une plutôt au Sud et l'autre au nord (Pays de Meaux essentiellement).

Nos participations aux différents forums et notre notoriété nous amène des demandes de stage et des profils intéressants ayant fait des études sur l'environnement. Cette arrivée de jeunes est enthousiasmante mais demande de notre part une organisation différente capable de leur confier des dossiers en rapport avec leurs études et intéressants pour nos attentes. Cela nous demande un effort d'organisation afin de dégager des ressources humaines auprès de nos bénévoles sans multiplier des déplacements dans notre grand département. A chaque fois, un responsable de stage et un tuteur sont à désigner lors de la signature de la convention avec l'école.

Nos financements

Nous avons reçu en subventions pour l'année 2023 :

- 6 000 € de l'Office Français de la Biodiversité (Projet/subvention sur 2 ans) ;
- 5 000 € de la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France) ;
- 7 000 € du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) ;
- 500 € de la ville de Vert-Saint-Denis ;
- 1 000 € de la Ville de Montereau-Fault-Yonne ;

NOS OUTILS DE COMMUNICATION

La lettre d'information : « Regards 77 »

Cette lettre d'information avec ses dossiers « de fond » s'adresse à un public assez large d'adhérents et d'élus en abordant les questions des enjeux environnementaux de la Seine-et-Marne. Il s'agit d'informations sur des sujets sensibles, des dossiers en cours, des événements qui se sont déroulés dans notre département.

Les adhérents individuels et associatifs peuvent contribuer à l'élaboration de « Regards 77 » en présentant leur association, en proposant des articles, des suggestions, des observations, des transmissions d'expériences...



En 2023 quatre numéros ont été publiés, en avril, supplément en mai, juillet et novembre, dont un numéro spécial Fête de la nature.

Certains articles portent sur des questions essentielles pour la Seine-et-Marne avec, à titre d'exemples :

- Projet en Bassée : recours
- Projet Eau potable du SEDIF
- Fort de Vaujours
- Le SRIF-E en révision

(Voir la liste des articles en annexe.)

Le blog en 2023 : www.environnement77.fr

Plus orienté vers l'actualité et ouvert au grand public, le blog complète la lettre « Regards 77 ».

Le blog est également au service des associations adhérentes qui souhaitent faire paraître un article ou simplement envoyer un lien permettant d'accéder à un article.

Il permet également de nous contacter directement.

Les sources d'information sont nombreuses et diverses. L'accès aux articles peut être effectué par ordre chronologique ou thématique.

Sont publiés :

- Des informations institutionnelles, avec les ordres du jour des Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) ; des Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ; des enquêtes publiques, des pétitions.
- Des communiqués se rapportant à l'actualité environnementale, certains accompagnés de liens pour approfondir le sujet.

Quelques exemples d'articles :

- Casier pilote de la Bassée
- Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Roissy
- Projet de carrière de gypse du Fort de Vaujours
- Activisme et non-violence
- Les data centers, un péril environnemental ?
- Inondations par ruissellement, un risque sous-estimé ?
- Débat « L'Île-de-France, L'eau, L'eau potable »
- Projet de centre pénitentiaire de Crisenoy
- Les activités de nos adhérents avec les annonces de manifestations, colloques, sorties, conférences, festivals...

Le blog permet également de consulter « Regards 77 », les documents statutaires publics (statuts et procès-verbal des assemblées générales), et de commander le guide des oiseaux que nous avons édité en 2014.

Fréquentation du blog en 2023 : 9 890 pages vues et 6 600 visiteurs soit une moyenne de 1,5 page lue par visiteur.

Le magazine « Liaison »

Articles concernant la Seine-et-Marne parus dans le magazine « Liaison », publication de France Nature Environnement Île-de-France.

Exemples :

- Climat, biodiversité, et santé aux oubliettes – projet de carrière Placoplatre à « ciel ouvert » sur le site de Vaujours / Courtry
- Un projet de parc photovoltaïque respectueux de l'environnement à Esmans
- La Bassée – la justice contre la zone humide
- Vaux-le-Pénil, non à l'extension de l'incinérateur de déchets
- Victoire à Vaux-le-Pénil, abandon du projet du troisième four
- Stockage de CO2 dans le sous-sol, un projet à Grandpuits / Nangis

NOTRE RÉSEAU

Participation de France Nature Environnement Seine-et-Marne aux actions de France Nature Environnement Île-de-France

<https://fne-idf.fr/>

Notre association collabore avec le service juridique de France Nature Environnement Île-de-France auprès duquel elle peut solliciter son aide pour engager des actions au tribunal.

Jean-François Dupont, co-président de FNE S&M ainsi que Jane Buisson siègent au Conseil d'administration de FNE Ile de France. J. Buisson est de plus secrétaire générale de FNE IDF.

- Conseils d'administration 16 février, 28 mars, 29 juin, 9 octobre, 14 décembre
- Assemblée générale 18 mars
- Conférence des présidents de fédérations 6 juillet
- Séminaire forêts 8 juin
- Séminaire logistique 7 septembre
- GT eau 12 septembre
- Conférence SDRIF 13 décembre

Des membres de France Nature Environnement Seine-et-Marne ou d'associations adhérentes prennent part au nom de France Nature Environnement Île-de-France à des commissions de Seine-et-Marne et participent à certains groupes de travail de FNE Île-de-France (agriculture et forêt, eau, SDRIF-E).

Cartovégétation

France Nature Environnement Île-de-France porte le projet Cartovégétation, avec les fédérations départementales (en particulier Environnement 92 qui est à l'origine du projet).

Les espaces de nature en Île-de-France sont de plus en plus menacés par l'urbanisation. Ainsi la constitution de trames vertes notamment en zone dense devient un défi pour enrayer le déclin de la biodiversité

Les outils de cartographie aujourd'hui utilisés (les données Corine Land Cover, les fichiers fonciers et le Mode d'occupation des sols) sont inadaptés pour produire des données cartographiques complètes sur la végétation.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'élaborer de nouveaux outils pour mettre en place des stratégies pour réduire la vulnérabilité des écosystèmes, et donc des territoires.

Essonne Nature Environnement a déjà entièrement réalisé cette nouvelle cartographie du département. De son côté, FNE Seine-et-Marne a présenté cet outil au Conseil départemental de Seine et Marne, en leur proposant un partenariat, sans succès pour l'instant. Nous avons aussi, avec notre collectif FNE-GPS, présenté cet outil à l'agglomération Grand Paris Sud, pour cartographier les 8 communes de Grand Paris Sud situées en Seine et Marne. Les échanges avec les services de l'agglomération sont en cours.

Plate-forme : <https://experience.arcgis.com/experience/12f26d4d8f744a7e8f84c6e04d54df46/>

France Nature Environnement et nous

France Nature Environnement Seine-et-Marne transmet aux adhérents les lettres, les communiqués, les avis des différents réseaux.

Notre association assiste également à des journées organisées sur des thèmes.

Nos partenaires



L'ARB Île-de-France

Nous faisons partie du comité des partenaires de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Île-de-France créée en 2018, au sein du collège associations et fédérations contribuant à la protection de l'environnement.

Aqui'Brie

L'un de nos co-Présidents en est le trésorier. Il participe aux réunions du conseil d'administration, du bureau, à l'assemblée générale et aux travaux de prospective climatique.

Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Mme Rucheton en est la Présidente au titre du Conseil Départemental.

En septembre 2021, après le second refus de MAB France, la Réserve de Biosphère Fontainebleau-Gâtinais risquait la radiation du label UNESCO. Depuis, des subventions exceptionnelles ont permis le redémarrage du dossier et le renouvellement de l'agrément UNESCO.

Une réflexion globale sur le plan de gestion de la RBF et sur ses objectifs était en cours en 2023. Mais, depuis le CA et l'AG d'avril 2023, aucun compte-rendu n'a été envoyé, les factures n'étaient plus payées depuis octobre 2023... La salariée à temps plein est en arrêt maladie depuis le 8 octobre, arrêts qui ont été reconduits depuis, jusqu'à la convocation d'un Conseil d'Administration de crise le 19 janvier 2024.

Notre représentant a participé à ce CA de crise : la Réserve de Biosphère Fontainebleau-Gâtinais recherche activement un directeur ou une directrice (le ou la 3ème en 2ans et demi). La fiche de poste est élaborée et publiée : une stratégie a été mise en place pour relancer toute l'organisation.

CEN Ile-de-France

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France (anciennement Pro Natura IdF) a acheté dans un but de préservation 350 hectares depuis sa création, dont 250 en Seine-et-Marne.

En 2023, nous avons versé 250€.

GRAINE Île-de-France.

Ile-de-France Nature (anciennement Agence des Espaces Verts)

Met à notre disposition gracieusement la Maison forestière de Bréviande.

Les actions de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Entrevues

Ressources en eau

Une rencontre avec la députée de la 7^{ème} circonscription Ersilia SOURDAIS a eu lieu début septembre au sujet des ressources en eau. Ce sujet fait l'objet de nombreuses questions et réunions aussi bien en comité départemental qu'au sein de la DDT.

Rencontre de la mission d'inspection DRIEAT

Une délégation de FNE Seine et Marne a été invitée à rencontrer un groupe de hauts fonctionnaires (4 inspecteurs généraux de plusieurs ministères). Ce groupe d'experts ont réalisé des missions d'inspection chargées d'évaluer les politiques publiques de plusieurs départements en matière d'environnement et de risques technologiques et naturels. Deux rencontres ont eu lieu, le 3 avril et le 21 avril 2023 et les échanges ont été francs et courtois. Nous avons pu exposer les manques et dysfonctionnements, mais aussi la qualité du travail mené par la plupart des inspecteurs de la DRIEAT, pas assez nombreux pour suivre le nombre important d'installations classées de notre département.

Forum départemental de l'eau (21-22 septembre 2023)

Sollicités par l'Agence de l'eau pour animer la fresque des cycles de l'eau lors du Forum à MEAUX, nous avons pu accueillir de nombreux élèves du scolaire la première journée et nouer des contacts avec les autres exposants ainsi que des élus lors de leurs passages sur le stand. Plusieurs débats ont eu lieu en présence du président du Département, du président du Grand Paris et des Grands Lacs de Seine, de Monsieur le Maire de Meaux et des représentants de la FNSEA.

Auprès de nos adhérents

Projet Engagement/bénévolat

Le groupe de travail départemental (interne au CA) a tenu trois réunions spécifiques en 2023 : 23 janvier, 21 juin, 18 septembre.

Il a poursuivi la mise en œuvre de notre projet Engagement adopté en 2022, dont le but était de favoriser l'engagement et le bénévolat au sein de notre réseau associatif.

Notre projet de création d'un réseau départemental de référents bénévoles avec un financement du Fonds de Développement de la Vie Associative, déposé au 1^{er} semestre 2023 n'a pas été retenu (problème de fléchage du sujet)... Nous avons pourtant beaucoup travaillé en GT pour élaborer un programme de formation de ces candidats bénévoles.

Nous avons alors choisi de travailler sur un "Parcours bénévole", plus souple et s'adressant à tous ceux qui sont déjà bénévoles ou intéressés à le devenir, avec une offre de formation et/ou d'accompagnement à la carte adaptée aux besoins divers des bénévoles.

Nous avons bénéficié pendant tout le mois de juin de l'aide de Claire V., stagiaire étudiante à Sciences Po, qui a travaillé entre autres sur la mise à jour de notre Flyer « Devenez bénévoles » et sur la rédaction d'un livret d'accueil de l'adhérent.

Nous étions présents aux forums étudiants de l'IUT de Sénart, le 25 septembre à Lieusaint et le 26 à Fontainebleau, ainsi que le 4 octobre à l'université G.Eiffel à Champs sur Marne. Cela nous a permis de présenter notre jeu interactif « Défis Engagement », mis au point en 2022/2023.



Photo JF Dupont

Nous avons participé au groupe de travail national Bénévolat de FNE le 16 mars.

Conformément à la priorité fixée en CA de renforcer l'appui aux associations membres de notre réseau départemental, nous avons mis en place sur notre blog un dossier de fiches techniques pour les aider dans leurs actions, dans l'onglet intitulé « Ressources associatives ».

Nous avons fait un point d'étape sur ce dossier lors de la conférence départementale des associations (visioconférence du 7 novembre).

Vie Associative

Dans la mesure du possible nous assistons aux assemblées générales de nos associations membres. Nous étions ainsi présents à l'assemblée générale :

- De Environnement Bocage Gatinais ;
- De l'ANVL ;
- De Action Sauvegarde de Fontainebleau (anciennement CDAS de Fontainebleau) ;
- Du GABI ;
- De l'ADEMAJ ;
- De l'ADE Senart et ses environs.

Nous avons organisé deux réunions en visioconférence avec nos associations adhérentes dans le but de resserrer les liens de communication. Ces réunions ont commencé en fin d'année et nous projetons de les instaurer à un rythme régulier pour aborder des sujets d'actualité ou des formations de fond.

Nous étions aussi présents à :

- L'écofestival de TESSA, soutien et participation au ciné-débat.



Notre assemblée générale du 11 février 2023 a été précédée d'une animation Fresque du climat à la Ferme des Arts de Vert-saint-Denis.



Photos P.Hude

Fête de la nature



Photo P.Hude

Le samedi 27 mai 2023, FNE Seine-et-Marne a organisé la Fête de la nature en partenariat avec la Maison de l'Environnement (de Grand Paris Sud) sur la plaine, au cœur de la forêt de Bréviande. Des associations locales de FNE Seine-et-Marne, des acteurs locaux mais aussi les communes de Cesson et Vert-Saint-Denis * présentaient leurs actions et leurs propositions.

Une première hors les murs (parc de maison forestière), une ambiance conviviale, un ciné-débat, d'intéressants moments de rencontre, un public intéressé et un bilan partagé.

Les participants ont donc décidé de renouveler l'expérience en 2024.

**Remerciements particuliers aux communes qui ont contribué à la logistique de la manifestation*



Photos P. Hude

Des associations de notre fédération départementale ont participé à cette Fête de la nature, comme à Montereau-Fault-Yonne où notre représentante locale présentait les plantes à histoires, médicinales, utilitaires, etc...



Montereau - Photo MP. Duflot

Formation

Intervention à AgroParisTech sur site : Mastère spécialisé ALISÉE

Intervention à AgroParisTech pour les étudiants en Mastère Spécialisé ALISÉE sur le rôle et les actions des associations comme FNE en matière de prévention des risques touchant la santé et l'environnement, en insistant sur les risques des sites industriels relevant de la réglementation SEVESO le 11 avril 2023.

AgroParisTech : Collaboration au cursus Mastère spécialisé Politiques Publiques et Stratégie pour l'Environnement (PPSE).

FNE Seine et Marne a été sollicité sur les études menées sur le département concernant les deux sujets suivants : « La gestion du risque inondation face au changement climatique » et « Le développement de la méthanisation ». Nous avons pu développer nos points de vue et échanger avec les jeunes équipes en charge de ces études. La restitution de ces travaux en présence des structures privées et publiques consultées a été fort enrichissante, corroborant nos constats mais autorisant aussi des remises en question par la pris en compte d'éclairages nouveaux.



Nous étions présents

- Au lycée professionnel d'Aubervilliers, animation / formation sur le thème de la biodiversité (10/04/2023)
- A la fête des associations de Montereau-Fault-Yonne (02/09/2023)
- Au salon du Handicap à Montereau-Fault-Yonne : (07/10/2023)



Salon du Handicap à Montereau
Photos MP Duflot



Les commissions

Par arrêté préfectoral 2022/DDT/SEPR/227 FNE Seine-et-Marne est habilitée pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives départementales et participe à de nombreuses commissions. Elle y représente les intérêts des défenseurs de la nature et de la protection de l'environnement.

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (**CDPENAF**) et le Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (**CoDERST**) se caractérisent par la fréquence de leurs réunions.

Le CoDERST (qui permet de prescrire des arrêts préfectoraux complémentaires liés au respect des conditions d'exploitation prescrites ou à des modifications du site) ; La CDPENAF (qui rend des avis au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers) ; Les Commissions de Suivi de Sites (**CSS**) instances consultatives rattachées aux sites industriels, permettent d'avoir une vue complémentaire des problématiques de la Seine-et-Marne.

Pour avoir une idée du volume d'activité de chacune de ces commissions :

Le CoDERST :

Au cours des séances du CoDERST sont examinés les dossiers dont les risques sur l'environnement et la santé sont les plus élevés. Tous les dossiers étudiés en CoDERST font l'objet d'arrêtés préfectoraux soumis à l'approbation des membres.

En 2023, nos représentants en CODERST ont participé activement à 11 séances de travail.

La CDPENAF :

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), l'un des outils de la stratégie de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, s'est réunie 13 fois en 2023 en raison du nombre de dossiers, dont 11 en présentiel, 1 en visioconférence et une consultation électronique.

Nous avons évalué le nombre de dossiers étudiés à :

32 Plans Locaux d'Urbanisme,
6 parcs photovoltaïques,
1 parc éolien,
6 compensations agricoles,
7 déclarations de projets,
22 permis de construire.

Les commissions de suivi de sites (CSS) :

16 commissions, sur les 19 dans lesquelles nous sommes nommés, se sont réunies en 2023 (voir détail en annexe).

Nous avons été présents et / ou intervenants à 18 réunions.

Le Comité technique départemental de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Île-de-France

Nous y avons été nommés et y siégeons depuis le 1er janvier 2018 suite à l'application de la Loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt (LAAAF) et à la modification des statuts de la SAFER Île-de-France qui en a résulté. Cet organe consultatif donne son avis sur les opérations foncières (acquisitions amiables, préemptions, rétrocessions) concernant la Seine-et-Marne. Ces opérations doivent ensuite être validées par le conseil d'administration de la SAFER de l'Île-de-France.

Notre représentante a participé aux 8 réunions qui se sont déroulées en 2023.

Les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) :

Notre représentante y siège en tant que « personne qualifiée » au collège aménagement du territoire et développement durable. Participation à 4 réunions de la CDAC 77 et 1 réunion de la CDAC 91.

La plupart des dossiers concernent désormais des reconversions de locaux commerciaux existants, l'utilisation de friches commerciales vacantes ou des extensions sur des surfaces déjà artificialisées. Nous y prônons donc la reconversion des locaux pour des activités artisanales de fabrication, transformation, production, plutôt que des activités strictement commerciales.

Plus rarement, il arrive qu'un dossier, malgré le principe général d'interdiction d'autorisation d'exploitation commerciale pour les projets engendrant une artificialisation des sols (loi climat et résilience du 13 octobre 2022), concerne une création pure et simple d'un ensemble commercial (lorsque le document d'urbanisme prévoyant la zone commerciale est entré en vigueur avant le 23 août 2021 par exemple). Dans ce cas, nous émettons un avis défavorable, sachant que la Seine-et-Marne présente une suroffre en équipement commercial.

Nombre de commissions départementales et comités dans lesquels un ou des représentants de FNE Seine-et-Marne sont nommés :

18 commissions préfectorales
9 commissions consultatives locales
19 commissions de Suivi de Site
1 commission locale de l'Environnement et de concertation (CLICEC)
4 commissions locales de l'Eau (CLE) pour l'élaboration des schémas d'aménagement et de Gestion des Eaux, (SAGE)
13 commissions Natura 2000. Nous représentons FNE Ile-de-France pour certaines d'entre elles.

Nombre de réunions auxquelles nous avons participé :

COMMISSIONS et COMITES	Réunions 2023
CODERST	11
CDNPS-Pub 3, carrières 1, faune sauvage captive 2, sites & paysages 3, nature	9
Chasse et faune sauvage	1
CSS	18
CDPENAF	13
CCSPL (CAMVS – SMITOM Monthyon - SMITOM Vaux- le-Pénil – SIETREM St Thibault des vignes – Varennes-Jarcy)	8
CDAC	5
NATURA 2000	
CLE SAGE (Bassée 8, Deux Morin 1, Marne et Beuvronne 3, Yerres 2)	14
SDAGE	
CCE (Meaux-Esbly 1, Roissy 5, Coulommiers 1)	7
SAFER	8
COMMISSIONS DIVERSES Loi sur l'eau à Roissy 1 – CCAR Paris 2 – CCES Montereau 1 – Commissaires enquêteurs 1 – Comité pour l'accueil des usagers de la forêt de Fontainebleau 2 – Copil ZEC Ozouer 1 – Réunions Eau 2 – PLPDMA St Thibault des vignes 1	11
TOTAL	105

Certaines commissions font l'objet de réunions en pré-commissions où nous sommes présents également.

Globalement, en 2023 nous avons été représentés par une trentaine de titulaires et suppléants dans 105 réunions.

Les actions de FNE Seine-et-Marne par thème

Le Conseil d'Administration d'avril 2022 a décidé de formaliser des groupes de travail thématiques animés par des administrateurs pilotes : déchets, environnement industriel, santé et environnement, aménagement du territoire.

Le bilan du fonctionnement de ces groupes est inégal, plus ou moins formalisé en fonction de l'actualité des sujets et de la disponibilité de chacun des participants. Il existe donc encore des marges de progression pour un fonctionnement plus collectif et transversal de notre structure.

Les « déchets »

Décharges « sauvages »

Nous sommes attentifs et continuons à jouer notre rôle de lanceur d'alerte en informant les maires des décharges « sauvages » dont nous avons connaissance.

Déchets industriels

CSS Fouju – Moisenay le 8 juin 2023

L'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) exploitée par la société Routière de l'Est Parisien (REP - groupe VÉOLIA Propreté) comprend deux sites. Le site de Fouju de 15 hectares en exploitation avec une **fermeture prévue le 31 décembre 2024** et le site de Moisenay de 6,6 hectares suivi en post-exploitation depuis 2014 jusqu'en 2024.

Le site de Fouju de 15 hectares regroupe :

- une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND), autorisée pour un apport maximal annuel de 85 000 tonnes ;
- une unité de valorisation énergétique (UVE) des biogaz, mise en service en mars 2009,
- une unité de stockage et broyage du bois, mise en service en mai 2010 (récépissé de déclaration du 27 octobre 2009) ;
- une unité de traitement des lixiviats par osmose inverse.

La problématique des odeurs pour les habitants de Blandy-les-Tours, Fouju et Moisenay a été examinée. Il a été précisé que les odeurs peuvent effectivement être plus prononcées lors :

- de la mise en place des ouvrages de captage des futurs biogaz ;
- des phasage dans l'exploitation d'un casier sur lequel des forages et des tranchées dans les déchets sont effectués pour y entreposer des drains noyés dans un massif drainant ;
- des apports de matières fermentescibles des ordures ménagères résiduelles ;
- de vagues de brouillard.

Quant aux odeurs derrière la torchère il est précisé que le souffre est filtré par charbons actifs avant la mise en fonctionnement des moteurs.

Le site de Moisenay de 6,6 hectares en post-exploitation depuis 2014 et ce pour 10 ans

Ce site est recouvert de 1,80 m de terre entre la terre arable et la géomembrane. Véolia y pilote un contrat d'entretien d'espaces verts visant à éviter une éventuelle repousse des arbres.

À la demande de la municipalité de Moisenay, **un projet photovoltaïque**, en cours d'étude, devrait être implanté d'ici 4 à 5 ans sur l'ensemble du site.

Une discussion est engagée avec Véolia et le SDESM (Syndicat Des Énergies de Seine-et-Marne) en vue de créer une société mixte (SAS). L'avis des Domaines et de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont été sollicités.

La SAS répondra aux appels d'offre de Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) au regard des prix réglementés par l'État. La production devrait couvrir plus que le village de Moisenay. La commune est propriétaire de la parcelle et devrait en tirer une location par un bail commercial et une redevance annuelle sans retour à l'habitant ni à la commune qui devra revendre sa production à EDF. L'État et Véolia auront un droit de regard sur la forme et l'ancrage des panneaux photovoltaïques. Le conseil municipal de la commune va délibérer prochainement pour valider la création d'une société mixte. Des réunions d'information du public seront organisées. Ce projet fera l'objet d'un dépôt de dossier de demande d'autorisation environnementale soumis à enquête publique.

CSS VAUX-LE-PENIL SMITOM-LOMBRIC

LE SMITOM-LOMBRIC, exploité par la société « GÉNÉRIS », a décidé de réaménager son site industriel de Vaux-le-Pénil « Centre Intégré de Traitement des ordures ménagères » (CIT). En son sein 63 communes sont regroupées et couvrent environ 310000 habitants. Le centre de tri est en exploitation depuis 2002 et l'usine d'incinération depuis 2004.

Les installations de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) se composent de deux lignes d'incinération d'une capacité unitaire de 8,6 tonnes/heure pour un pouvoir calorifique inférieur (PCI) de 8945 KJ/kg. La capacité annuelle de traitement est de 137900 tonnes sur la base de 8000 heures de fonctionnement par an. L'UVE permet la production d'énergie électrique et thermique, obtenue grâce à la vapeur issue de la combustion des déchets. Cette production permet la couverture des besoins propres à l'ensemble du CIT et le surplus d'environ 80 % est revendu à EDF. En sortie de four un scalpeur récupère les mâchefers qui sont ensuite évacués en vue d'une valorisation en remblai routier.

Les différents projets examinés en 2023 et 2024

- Le plan local de prévention des déchets 2022/2027 prévoit la promotion de la réduction des déchets. Pour y répondre favorablement un projet de réaménagement du site de Vaux-le-Pénil est en cours. Il comprend principalement une nouvelle déchèterie, un nouveau centre de tri des emballages, une troisième ligne de four UVE à laquelle se sont opposées au cours de la concertation FNE S&M et les associations des communes voisines. Il en a été de même pour le comité syndical du SMITOM-LOMBRIC qui lors de sa séance du 13 juin 2023 a décidé d'abandonner la tranche optionnelle relative à la mise en place de cette 3ème ligne d'incinération Haut PCI.

- L'étude de la faisabilité d'une tarification incitative pour la collecte et le traitement des déchets.

2024 sera également marquée par une nouvelle délégation de service public. Une fois le marché attribué et délibéré le contrat sera public.

Nota : la concertation qui s'est tenue du 13 mars au 24 avril 2023 a enregistré 4 réunions publiques, une visite du site, 2 ateliers, 2 débats mobiles, 250 participants aux temps d'échange, 969 visiteurs du site internet, 204 contributions formulées sur le site internet, 50 personnes rencontrées lors des débats mobiles.

CSS Capoulade d'Isles-les-Meldeuses

Suez, gestionnaire du site depuis le transfert d'exploitation de M. CAPOULADE à cette société qui a beaucoup investi durant les années précédentes, demande une extension de la surface d'enfouissement et donc une augmentation du trafic routier pour accéder à ce site particulièrement enclavé. L'objectif de ce projet est de valoriser les gisements de déchets industriels du BTP provenant de toute l'Île-de-France et de la Société du Grand Paris et une nouvelle fois à destination de la Seine et Marne. Le terme « valorisation » est choquant car celle-ci ne concerne que les poches de Suez quand toutes les nuisances seront pour les riverains victimes du trafic routier. Nous sommes donc évidemment contre cette extension.

TERZEO Villenoy

La CSS de novembre nous a permis de connaître l'avancement des travaux d'aménagement qui passent dans une phase de construction des bâtiments pendant que le sarcophage contenant l'arsenic toujours bâché afin d'éviter sa réalimentation en eau pluviale se poursuit. La phase 2 de dépollution qui consiste à qualifier les différents lots des remblais, la dépose de la membrane, le terrassement par maillage, l'évacuation des lots pollués en filière et la dépollution des eaux résiduelles se poursuivra en 2024. Les relations avec Terzéo et les associations citoyennes et environnementales engagées sur ce dossier sont assez apaisées sans pour autant baisser la vigilance. La plainte déposée au tribunal administratif par MARNE, association adhérente de FNE S&M n'a toujours pas abouti. Néanmoins nous ne comprenons pas la position de la mairie de Villenoy qui a refusé la réalisation de l'aménagement d'un parcours beaucoup moins exposé pour les habitants de la commune. Nous avons mandaté Monsieur le Sous-Préfet lors de la CSS de demander au maire la raison de ce refus qui peut être motivé par le refus en bloc de l'activité de Terzéo, mais nous en sommes plus là.

Environnement industriel

Carrières

PLACOPLATRE Fort de Vaujours

L'industriel a déposé une demande d'exploitation de gypse à ciel ouvert sur l'ancien site du Fort de Vaujours, une enquête publique est réalisée entre le 14/11/2022 et le 6/1/2023.

FNE Seine et Marne a déposé une contribution à l'enquête publique en contestant notamment les modalités d'exploitation à ciel ouvert à proximité d'une importante population, un environnement écologiquement remarquable et une crainte d'inondation en matière de gestion des eaux pluviales.

Les commissaires enquêteurs ont émis un avis globalement favorable.

L'arrêté préfectoral a été délivré le 23 mai 2023 pour exploiter le site en premier lieu sur le 93 et Environnement 93 a déposé un recours de plein contentieux auprès du tribunal administratif le 11 septembre 2023.

Les principaux arguments concernent :

- Les irrégularités de la concertation préalable menée du 21 septembre au 31 décembre 2018,
- Les inexactitudes, omissions, insuffisances de l'étude d'impact,
- L'absence de prise en compte de solutions de substitutions raisonnables,
- L'absence de raison impérieuse d'intérêt public majeur.

Energies renouvelables

L'agrivoltaïsme

Nous avons eu à étudier deux permis de construire d'abris agrivoltaïques.

Ces dispositifs étaient destinés à protéger des intempéries un troupeau de moutons.

Comprenant respectivement 74 et 76 modules, la surface recouverte correspond à environ 3081 et 3164 m² pour une puissance estimée à 500KWc chacun.

Le SDRIF n'autorise pas de parc photovoltaïque sur les terres agricoles.

L'agrivoltaïsme présente l'avantage de préserver l'activité agricole tout en fournissant de l'électricité source de revenus pour l'agriculteur.

Elle présente d'autres avantages comme :

- améliorer le bien-être animal.
- assurer une régulation thermique en cas de canicule en évitant l'évapotranspiration, ou en protégeant d'un gel précoce ou tardif.

Bref, l'agrivoltaïsme permet une adaptation au changement climatique.

L'article 54, de la loi 2023-175 du 10/03/2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, a pour objectif d'encourager le développement de l'agrivoltaïsme.

Un projet de décret en cours.

Cette technologie est donc émergente :

Quelles sont les répercussions des installations sur l'activité agricole et son impact sur les terrains ?

Y-a-t-il augmentation, amélioration, du rendement de la production agricole, ou son maintien ?

A notre connaissance aucune étude scientifique n'a été validée.

L'agrivoltaïsme est en phase expérimentale.

Nous suivons donc ces dispositifs avec attention.



Santé et environnement

Eau

Le sujet de l'eau est cette année dans tous les débats de FNE S&M autant pour l'eau pluviale que pour l'eau potable. Un renforcement des connaissances de nos bénévoles a été engagé et l'acquisition d'outil de formation a été actée pour doper les formations scolaires sur ce thème.

Comité Ressources en eau Seine-et-Marne

Nous avons participé aux réunions proposées par la Préfecture réunissant tous les acteurs. Comme sur tout le territoire, la situation est devenue tendue au fil des mois et accompagnée d'arrêtés. L'Est du département reste toujours le plus exposé. FNE Seine et Marne a participé aux trois comités « Ressources en eau » organisés par la préfecture. Ces comités font un point précis sur l'état des ressources (pluviométrie, prévisions météo, niveaux des nappes et des eaux superficielles, restrictions mises en œuvre et à envisager...). Depuis l'été et les pluies automnales, les nappes se rechargent très positivement.

Nous travaillons aussi au sein de l'association Aquibrie (en charge du suivi de la nappe du Champigny) sur deux chantiers : Champigny 2060 et le Re-Use. FNE Seine-et-Marne est membre du conseil d'administration et du bureau d'Aquibrie, association qui suit et met en place des actions de protection de la nappe du Champigny à ce titre nous participons à toutes les réunions. Nous participons aux travaux du projet Champigny 2060 qui travaille sur des solutions pour s'adapter aux changements climatiques. Trois groupes de travail étudient : la réutilisation des eaux usées traitées, l'irrigation agricole, la gestion des eaux pluviales.

Osmose inversée

Projet de traitement d'eau potable par Osmose inversée, porté par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) : 3 sites (hors Seine et Marne) sont prévus, coûteux et polluants. Le SEDIF et son opérateur VEOLIA cherchent à imposer un nouveau standard de traitement qui ne fait pas l'unanimité.

Dans le cadre de la concertation menée sous l'égide de la Commission du Débat Public sur ces projets, FNE Seine et Marne était présente à la réunion publique organisée le 23 mai à Paris par FNE Ile-de-France, ainsi qu'à celle menée le 28 juin par notre collectif FNE-GPS (agglomération Grand Paris Sud).

Biodiversité

La planète a perdu près de 70% de la biodiversité sauvage en cinquante ans. Il est urgentissime de réagir. Référent auprès de l'OFB et fort de notre réussite dans les milieux scolaires nous nous engageons dans des cycles de formation en s'appuyant sur la Fresque de la Biodiversité pour faire comprendre l'intérêt de protéger la biodiversité à tous les niveaux du territoire pour freiner l'anthropocène ou la sixième extinction de masse.

Nuisances aériennes

CCE Meaux-Esbly

Pour la deuxième année consécutive, il n'y a pas de plainte de riverain concerné par les activités aéroportuaires de la plate-forme de Meaux-Esbly. Et tout cela grâce à l'intervention du Président des Associations d'usagers, Patrick MONBRUN, qui a tapé du poing sur la table déjà lors du mandat de l'ancien Sous-Préfet de Meaux et il n'avait pas hésité à exclure des adhérents non respectueux des règles de bon voisinage. Certes, l'activité n'est pas portée par l'utilisation des aéronefs classiques mais l'activité néanmoins existe portée par les ULM. Cela faisait trente ans que les relations étaient à couteaux tirés et nous ne pouvons pas dire que la DGAC, aéroport de Paris nous ait beaucoup aidés à régler les usages qu'ils savaient hors de la réglementation. Pourvu que ça dure !

Projet d'aérodrome Moret-Episy

FNE Seine et Marne a demandé au préfet la création d'une commission consultative de l'environnement concernant l'aérodrome de Moret-Episy, où les vols d'aviation "légère" qui ne respectent pas les altitudes minimum ne sont pas appréciés des riverains et dérangent la faune de la plaine de Sorques.

Aménagement du territoire

Révision du schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)

Le processus régional d'élaboration du SDRIF-E (environnemental) s'est poursuivi en 2023, avec la présentation d'une première version par la présidente de Région en avril, suivie par l'adoption d'une deuxième version le 12 juillet par le Conseil régional.

FNE IDF avait auparavant publié en mai 2023 un Livre blanc, que nous avons relayé auprès de notre réseau départemental. Jane Buisson et Claude Gautrat ont participé aux travaux du GT SDRIF-E. Nous avons diffusé en novembre à notre réseau la note de FNE IDF « Pour la fin de l'exception francilienne ».

Le 11 décembre, lors de notre visioconférence avec nos associations membres de FNE S&M, nous avons invité Luc Blanchard, co-président de FNE IDF et Emma Delrot, chargée de mission à présenter les enjeux du nouveau SDRIF-E. Nous avons participé au séminaire SDRIF du 13 décembre de FNE IDF à l'Académie du climat. Enfin, nous avons relayé auprès de notre réseau départemental l'appel à participer à l'enquête publique régionale SDRIF débutant le 1^{er} février 2024.

Une contribution à cette enquête doit être déposée par FNE Seine et Marne.

Val Bréon 2 (Châtres, Les Chapelles-Bourbon)

C'est dans le cadre de la révision du SDRIF qu'est menée la lutte emblématique contre l'artificialisation des terres agricoles correspondant à la zone "Val Bréon 2" : le secteur de 150 ha correspondant aux pastilles d'urbanisation conditionnelle du précédent SDRIF doit retrouver sa vocation agricole, alors que le projet de SDRIF-E adopté le 12 juillet y prévoit désormais un "secteur de développement industriel d'intérêt régional".

Casier « pilote » de la Bassée et projet Canal Grand Gabarit

La Bassée en danger.



Photo JF Dupont



Actions juridiques engagées :

Les recours déposés en 2021 en première instance auprès du Tribunal administratif de Melun, par FNE Île-de-France et FNE Seine-et-Marne ainsi que l'association locale A l'eau Bassée, contre la Déclaration d'Utilité Publique et l'Autorisation environnementale accordées par le Préfet au projet de casier « pilote » ont été rejetés en bloc en avril 2023 par le Tribunal administratif de Melun.

En conséquence, FNE Île-de-France et FNE Seine-et-Marne ont déposé en juillet 2023 deux nouveaux recours en appel auprès de la Cour d'appel administrative de Paris.

Une nouvelle enquête publique sur les conditions de réalisation du projet de canal grand gabarit est prévue au premier semestre 2024.

Un argumentaire détaillé (7 pages) a été réalisé par FNE S&M, démontrant le caractère pernicieux de ces deux projets sur les équilibres naturels de la Bassée entre Montereau et Nogent/Seine.

Nous avons organisé 2 réunions en visioconférence avec les associations locales, le 27 février et 27 octobre et nous avons fait une présentation du dossier lors de la conférence en visioconférence des associations S&M le 11 décembre.

Nous participons par ailleurs au groupe de travail Eau de FNE IDF, qui intègre dans ses travaux les sujets inondations et Bassée.

Projet d'établissement pénitentiaire à Crisenoy Menace sur des terres agricoles fertiles

Ce projet, sur un terrain agricole de 30 hectares, est situé à 300 m du hameau dit « Les Bordes » et à 700 m du cœur du village de Crisenoy. Il est compris dans le périmètre d'une ZAC de 100 ha, rejetée par la population (dossier de réalisation approuvé en 2013).

Depuis le début de ce projet FNE S&M a pris position contre cette implantation qui impactera les terres agricoles, l'environnement et l'équilibre de la communauté villageoise de Crisenoy : il aurait été plus judicieux d'implanter ces bâtiments sur une friche industrielle et ainsi être conforme aux directives devenues nécessités de « zéro artificialisation nette des sols »

FNE S&M soutient la municipalité de Crisenoy et l'association APTAECV* qui sont formellement opposées à ces projets et agissent en conséquence.

Le calendrier à venir est le suivant : novembre 2023 dossier de DUP-déclaration d'Utilité Publique ; février 2024 avis environnemental ; mars 2024 autorisation environnementale, avant juin 2024 enquête publique ; septembre 2024 arrêté préfectoral de DUP ; 2025/2026 fin des travaux ; 2026/2027 ouverture du centre pénitentiaire. Pour ce faire, le Plan Local d'Urbanisme de Crisenoy doit être modifié.

* Association pour la protection des terres agricoles, de l'environnement et du cadre de vie

Site de Crisenoy – ru d'Andy - Photo M. Turgis



PCAET Pays de Meaux

Notre contribution au PCAET a été remarquée car devant les concepts annoncés par le cabinet conseil, les élus ne sont pas préparés à s'engager sur lignes de conduite pourtant évidentes mais tellement risquées au niveau économique, sociale et électorale.

PNR Brie et deux Morin

C'est au titre de citoyen habitant ou travaillant sur le territoire du projet de parc que des membres de FNE Seine-et-Marne ou d'associations locales affiliées sont membres du conseil local de développement (CLD), mis en place en 2017 par le syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) du projet de parc, et du conseil d'orientation, organe décisionnel du CLD.

Les habitants du territoire ont été invités à contribuer au projet en participant aux réunions publiques organisées les 13 (Saint-Siméon), 15 (Crécy-la-Chapelle) et 17 février 2023 (La Ferté-sous-Jouarre).

Lors de l'assemblée générale du CLD en novembre 2023, le directeur du SMEP a présenté l'avancée des études sur le diagnostic et la définition des grands enjeux du futur parc, en matière de paysages, de biodiversité, d'agriculture et de développement durable, auxquelles l'année 2023 a été consacrée. L'évaluation environnementale du projet vient d'être lancée, elle permettra de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans le projet de charte. L'année 2024 sera consacrée à la définition des orientations, l'objectif affiché étant d'obtenir le classement pour la fin 2026.



C'est avec consternation que nous avons découvert que la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie avait approuvé l'installation de studios de cinéma et de leurs backlots sur 50 ha du site de Coulommiers-Voisins (Maisoncelles-en-Brie, Giremoutiers, Pommeuse), et que ceux-ci avaient fait l'objet d'un permis de construire précaire.

C'est d'autant plus surprenant que cela se passe dans un secteur dont l'intégration dans le périmètre du projet de PNR avait été mise en cause... Nous avons constaté qu'une demi-pastille d'urbanisation préférentielle avait été ajoutée sur la carte du projet de SDRIF-E et figurait désormais sur la version arrêtée par le Conseil régional le 12 juillet dernier !

Projet de classement de la Réserve Naturelle de Montereau-Fault-Yonne en Réserve Naturelle Régionale



Fin 2015, le dossier de mise en Réserve Naturelle Régionale était complet : validation par le muséum d'histoire naturelle, cartographie à la parcelle, etc... Il ne manquait que l'enquête publique, rendue nécessaire car certaines parcelles, dans des zones ensauvagées n'avaient pas de propriétaire connu.

MAIS la nouvelle équipe régionale élue fin 2015 a arrêté toutes les procédures de création de RNR pendant sa première mandature.

Le 5 juin 2021, pendant la campagne pour les dernières élections régionales de juillet 2021, Thibault Desclée, conseiller en charge de l'environnement et de l'énergie auprès de la présidente du conseil régional, questionné par FNE Seine-et-Marne, nous annonce que la validation en RNR de la RN de Montereau sera validée par la commission permanente avant la fin de l'année 2021.

MAIS depuis, de report en report, à l'automne dernier, il était question de décembre 2023. En décembre, annonce pour janvier 2024, et maintenant, à nouveau repoussé en mars 2024.

Pourtant, FNE Seine-et-Marne continue à y assurer des animations nature pour le grand public, les écoles, le conseil municipal des enfants,

La préservation de la nature est-elle vraiment un objectif de nos élus régionaux ? En parole, oui, mais en actes ?



Photos MP Dufлот

Entrepôts logistiques

Visite surprise à Bréviande de deux députés en mission d'information

La commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a créé, le 1^{er} mai 2023, une mission d'information sur le déploiement des entrepôts de grande taille, dont les rapporteurs étaient **M. Charles Fournier** (Écologiste – NUPES) et **Mme Sandra Marsaud** (Renaissance).

Les rapporteurs souhaitent nous auditionner dans le cadre d'un déplacement en Seine-et-Marne dans les entrepôts de Moissy-Cramayel (Prologis) et de Tournan-en-Brie (Conforama) afin d'évoquer les aspects sociaux, économiques et écologiques de l'implantation de ces entrepôts en Seine-et-Marne.

Nous avons eu le privilège de les recevoir dans nos locaux à Bréviande le 3 juillet 2023, en tournée express. Invités par la commission, Michel Pellerin était présent, représentant TESSA, ainsi que Eric Lucas président d'ARBRES 77, association récente avec laquelle nous étions déjà en contact à propos du projet abandonné de site logistique à Ury.

L'entrevue s'est déroulée au pas de charge (45 mn), accompagnés de leurs trois assistant-e-s et d'un chauffeur, ils sont repartis ensuite en trombe dans leur van à cocarde et vitres fumées vers Tournan pour visiter l'entrepôt Conforama.

C'est un exploit d'avoir réussi à les faire venir jusqu'à la maison forestière !

La commission d'enquête a aussi auditionné FNE national, nous avons constitué un dossier pour la représentante de FNE, Ginette Vastel. Le rapport d'information de cette mission parlementaire, en date du 13 décembre 2023, est accessible sur le site de l'Assemblée Nationale.

Décidément, la Seine et Marne est bien l'eldorado de la logistique XXL...

Urbanisme

Projet Bords de Seine St Fargeau-Ponthierry

En 2023, suite à la mobilisation, la municipalité de Saint-Fargeau-Ponthierry a réduit le nombre de logements prévus, passant de 800 à moins de 500. Mais cela reste encore trop important pour notre association locale ADEMAJ, vu l'impact encore conséquent à l'aplomb du pont sur la Seine. Au moins faudrait-il que ce soit un vrai éco-quartier. FNE Seine et Marne soutient la démarche de l'ADEMAJ.

PLU de Claye-Souilly

Après avoir déposé au titre de PPA un certain nombre de demandes qui n'ont pas été reprises dans le dossier d'enquête publique, nous avons déposé une contribution à celle-ci. Projet pour le moins à revoir.

CDNPS Publicité

La commission s'est réunie 3 fois concernant 4 règlements :
Trois règlements locaux de publicité pour les communes de Nemours - Montereau-Fault-Yonne-- Moret-Loing-et-Orvanne et un règlement intercommunal (RLPi) pour les communes de Val d'Europe agglomération.

Le décret n° 2023-1007 du 30 octobre 2023 prescrit une réduction de la taille des dispositifs passant de 12m² à 10,5m² cadre compris, pour la publicité extérieure et les enseignes scellées ou installées directement sur le sol. Nous estimons ce format encore trop généreux et nous souhaitons des formats inférieurs à ceux prescrits par la réglementation nationale.

D'autre part nous ne sommes pas favorables à l'utilisation de la publicité numérique pouvant favoriser les publicités par vidéo.

Nous continuons donc à souhaiter la réduction des surfaces des dispositifs et à être défavorables à la publicité numérique, préférant l'éclairage par projection ou transparence surtout à un moment où l'on tente d'instaurer une trame noire et où l'économie d'énergie est demandée. Un panneau numérique de 2 m² consomme environ 2000 kWh par an ! (Ademe, 2020).

Studios de Bailly-Romainvilliers

Lancement d'une concertation préalable (27 novembre 2023-27 janvier 2024), sous l'égide de la CNDP, concernant le projet de studios et de leurs backlots sur 34 ha.

Les actions en justice



Dossiers en attente de jugement :

Au pénal.

Siadis, Mitrychem, Poulalion

Feux volontaires à Mareuil-les-Meaux, plainte conjointe avec l'association locale.

WIPELEC à Meaux : pollution, mise en danger de la vie d'autrui, non-respect des règles environnementales et de sécurité, des mises en demeures...

Au Tribunal administratif.

Effaneaux :

Le Conseil d'administration donne son accord pour la poursuite du recours en appel contre le permis de construire de cette plateforme logistique. Un mémoire complémentaire est déposé par notre avocate. Recours déposé en début d'été.

La Bassée :

Le jugement du recours en première instance devant le tribunal administratif de Melun a eu lieu le 18 avril 2023, à la suite d'une requête commune avec FNE-IdF et une requête de A l'eau Bassée. FNE-Seine-et-Marne n'avait pas été prévenue de cette audience. Le juriste de FNE IDF a assisté à l'audience. Le tribunal a rejeté dans un seul jugement l'ensemble de nos requêtes.

En collaboration avec A L'eau Bassée, FNE S&M a adressé le 11 mai un courrier à la DRIEAT relevant tous les manquements constatés vis-à-vis des prescriptions de l'arrêté préfectoral autorisant le démarrage du chantier. Pas de réponse à ce jour.

Appel déposé en juillet sur les casiers pilotes.

Rapport d'Activité 2023 :

Sensibilisation et Éducation à l'Environnement

I. Les interventions pédagogiques

- A) Les interventions « scolaires »
- B) Les interventions « extrascolaires »
- C) Les interventions pour des structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

II. Les manifestations grand public

Les stands

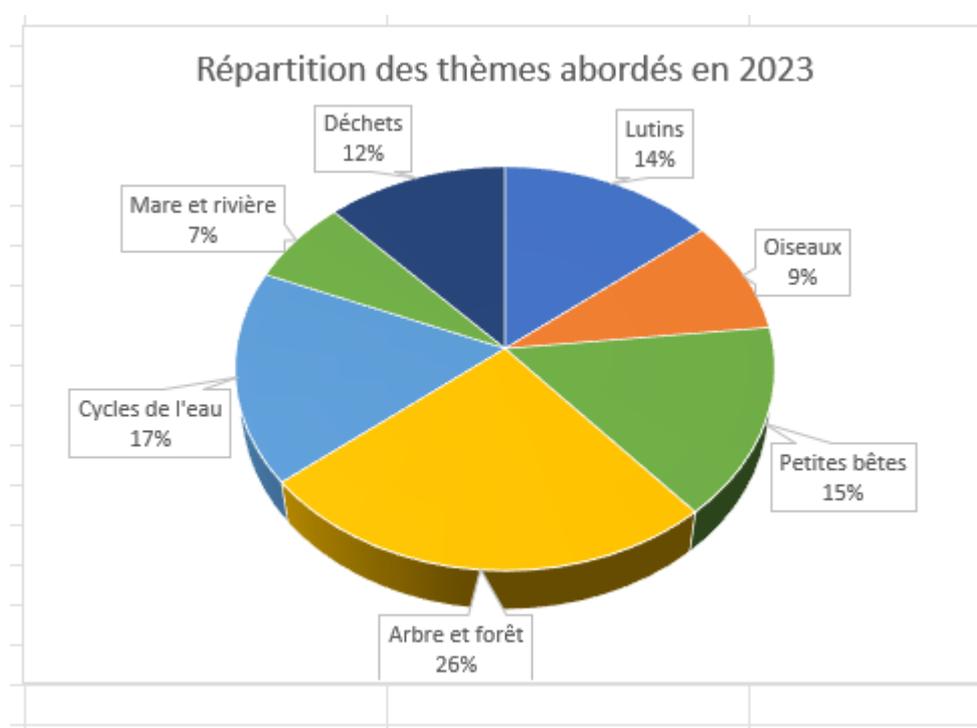
III. Évolution 2016-2023



I. Les interventions pédagogiques

Nous avons conçu et réalisé des animations pédagogiques à destination des écoles, des accueils de loisirs, des centres sociaux... Une partie d'entre elles ont été adaptées pour des personnes en situation de handicap. Les animations ont pour objectif d'apprendre à observer le monde qui nous entoure pour mieux le respecter et le protéger. Par des approches pédagogiques, ludiques et sensorielles nous abordons différentes thématiques telles que la faune, la flore et leurs écosystèmes, l'eau et les déchets. Deux animatrices en assurent les réalisations. En cette année 2023, compte tenu des difficultés récurrentes sur les ressources en eau, nous avons étendu nos compétences avec l'acquisition d'un outil ludique permettant de suivre le circuit de l'eau potable et de pister le gaspillage, les fuites et d'acquérir les compétences pour y remédier. L'objectif final étant de réduire la consommation d'eau par élève.

En 2023 nous avons réalisé 176 animations, la répartition par thèmes est la suivante :



Nous intervenons en milieux :

- **Scolaire**, principalement auprès des élèves maternelles et élémentaires mais aussi ponctuellement auprès des collégiens et des lycéens. **Nouveau** : depuis la rentrée scolaire 2023-2024, FNE Seine-et-Marne est structure référente pour deux « Aires Terrestres Educatives » (ATE), dispositif piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).



Aires éducatives Ecole primaire de Chartrettes et lycée de Chelles

Notre position de référent auprès de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) nous positionne comme acteur scientifique pour accompagner les aires éducatives s'engageant dans des parcours de biodiversité.

Cette charge de conseil et d'accompagnement nous implique encore davantage vers l'accompagnement scolaire qui s'étend désormais de la maternelle au lycée. Cela implique de travailler nos ressources pédagogiques pour s'adapter aux différents publics.

Cités éducatives

A Montereau, FNE Seine-et-Marne anime depuis octobre 2023 pour des élèves de grande section d'une école maternelle une classe nature.

Ces animations sont financées par le dispositif "cités éducatives" réservé aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Environ une fois par mois, les enfants sont immergés en pleine nature et font des découvertes passionnantes. L'information a circulé et plusieurs autres classes sont intéressées pour la prochaine année scolaire.



Photo MP.Dufflot

- **Extrascolaire**, les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, dans les centres sociaux, les accueils de loisirs.

- **Structures d'accueil de personnes en situation de handicap**. Ces interventions sont en augmentation, elles nécessitent des adaptations importantes de l'approche pédagogique et des contenus. Renfort des aspects « sensoriels ».

A) Les interventions « scolaires »

Cette année, nous sommes intervenus dans 26 écoles élémentaires, 12 écoles maternelles, un collège, un lycée en Seine-et-Marne et 3 écoles élémentaires hors Seine-et-Marne. Soit un total de 43 établissements. Nous avons sensibilisé **4205 élèves en 2023**. C'est le résultat le plus élevé depuis la mise en place de ces actions.

Soit 19028 enfants sensibilisés en milieu scolaire depuis 2016

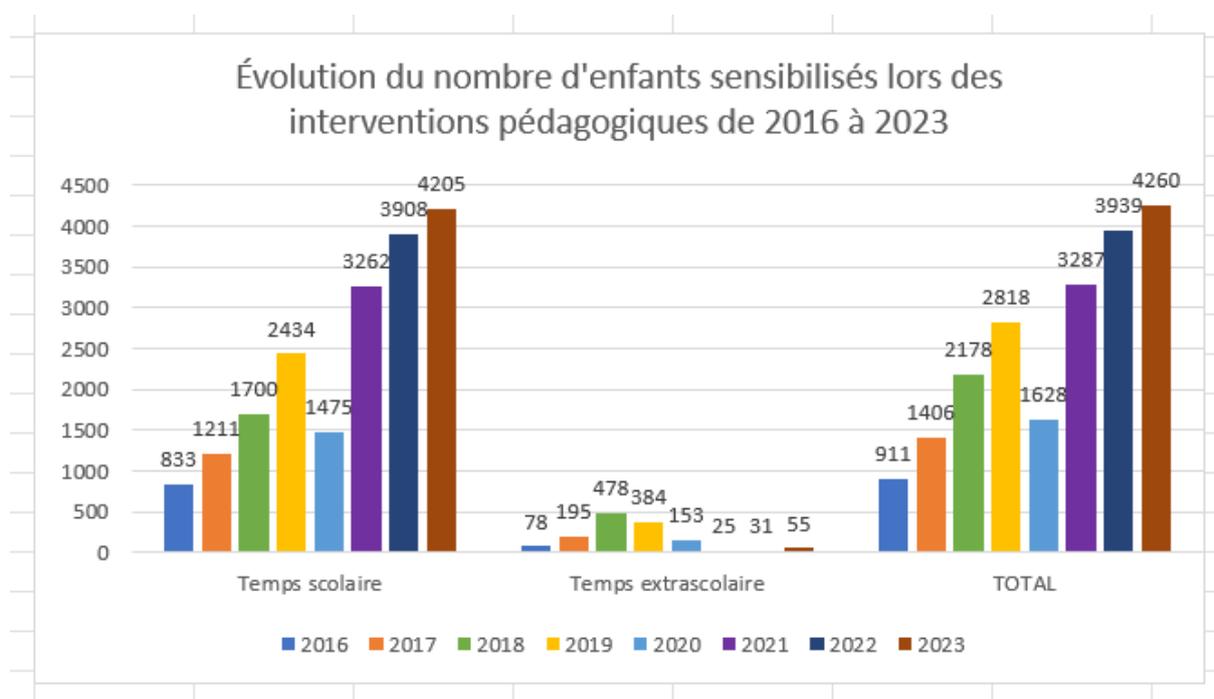


B) Les interventions « extrascolaires »

Les interventions « extrascolaires » ont été peu nombreuses en 2023, nous avons donné la priorité aux interventions en milieu scolaire.

Structures d'accueil de personnes en situation de handicap : en coopération avec le CESAP nous intervenons à Meaux et à Champs sur Marne auprès de personnes polyhandicapées (enfants et jeunes adultes). Le programme a pris un rythme très régulier en 2023.

Nous avons sensibilisé **55 enfants en 2023**.



Soit un total de 20427 enfants sensibilisés depuis 2016

II. Les manifestations grand public

Les manifestations grand public sont des événements à destination des familles, des salariés... dont l'objectif est de promouvoir la notoriété de notre association.

Ces manifestations se présentent sous la forme de stands ou d'ateliers.

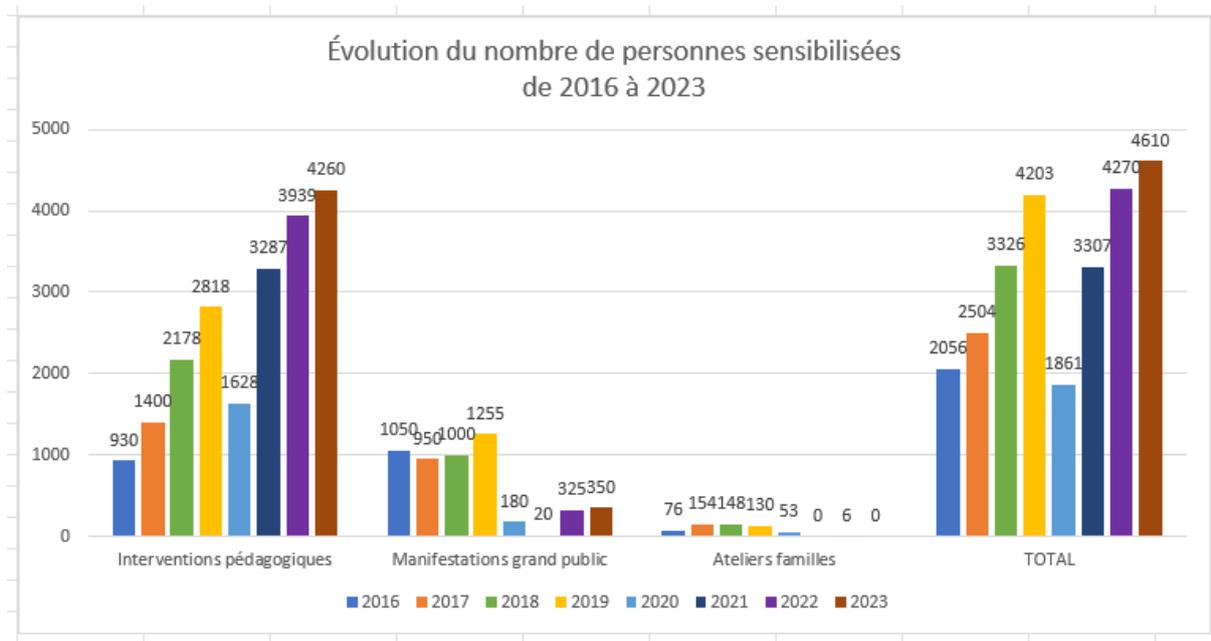
Les stands

Sur les stands, nous :

- Présentons notre association et ses actions ;
- Proposons de courtes animations accessibles aux enfants et à leurs parents.

En 2023 nous avons tenu des stands à la Fête de la Nature à Bréviande, au salon du handicap de Montereau, au Forum départemental de l'eau, aux journées développement durable de l'IUT Sénart-Fontainebleau et de l'institut Gustave Eiffel de Marne la Vallée, à la journée développement durable de la commune de Magny-le-Hongre, au salon des artistes à Pomponne. Nous y avons rencontré plus de 350 personnes.

III. Évolution de 2016 à 2023



Les ateliers proposés par les experts...

Jeu biodiversité aquatique sur le parcours des poissons dans la Seine et les contraintes qu'ils peuvent rencontrer - **FNE Seine-et-Marne**

 Cliquez pour découvrir leur site !



Interlycée mai 2023 – Photo MP.Duflot

Annexe 1 : *Regards 77*

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 28 – Avril 2023

- Casier pilote de la Bassée
- Secret imposé aux membres des commissions préfectorales. Une atteinte grave à la démocratie
- Carrière de gypse à ciel ouvert au niveau de la fosse d'Aiguisy et de l'ancien Fort de Vaujours
- Projet Eau potable du SEDIF à Arvigny, c'est fini...et après
- Projet d'écoquartier des Bords d'eau à Montereau-Fault-Yonne
- Le nouveau Conseil d'administration
- Plan Eau : Première analyse

Lettre de FNE Seine-et-Marne – Supplément au N° 28 - Mai 2023

Spécial Fête de la nature

- C'est quoi la Fête de la Nature ?
- France Nature Environnement partenaire de la Fête de la Nature
- Opération hérisson
- Des associations seine-et-marnaises s'engagent
- Vert-Saint-Denis en forêt de Bréviande : La nature, notre monde, la vie !
- Montereau-Fault-Yonne : Etranges événements dans la réserve naturelle
- Montigny-sur-Loing : Reconnaissance des plantes sauvages et des arbres nourriciers en milieu humide
- Garentreville, Maison-rouge, Saint-Pierre-lès-Nemours : A la recherche des busards
- Quand le hérisson traverse la route

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 29 – Juillet 2023

- Asintmah et Maître G. font la fête, c'est naturel
- Sorties Nature à Montereau-Fault-Yonne
- Schéma Directeur de l'Ile-de-France – Environnemental, Environnemental ! Vraiment ?
- Victoire à Vaux-le-Pénil : abandon du projet de nouvel incinérateur
- Eau potable : avec ou sans membrane, SEDIF errant
- C.A.L.M.E., une association membre de FNE Seine-et-Marne
- Etablissement pénitentiaire à Crisenoy – Menace sur les terres agricoles
- Dissolution des Soulèvements de la terre : l'Etat se trompe de combat

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 30 – Novembre 2023

- Le risque d'inondation : où en sommes-nous ?
- Actions judiciaires, derniers recours ?
- Action et Sauvegarde de Fontainebleau (ASF) : une association adhérente de Seine-et-Marne
- Protection de la ressource en eau : encore 30% des captages d'eau destinée à la consommation humaine ne sont pas protégés en Seine-et-Marne
- Est-on prêt en Seine-et-Marne pour faire face au réchauffement climatique en Seine-et-Marne ?
- Bailly-Romainvilliers : saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour un projet de studios de cinéma
- Connaissez-vous CUT ?
- Forums étudiants de rentrée et salon du handicap à Montereau-Fault-Yonne
- Pesticides : le constat de l'échec gouvernemental

Annexe 2 : Les commissions officielles en 2023

1 – Commissions préfectorales

CDPENAF- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

C.D.C.F.S - Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

C.D.N.P.S - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites :

- Formation « des carrières »
- Formation « faune sauvage captive»
- Formation « nature »
- Formation « publicité »
- Formation « sites et paysages »

Co.D.E.R.S.T. - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

CDRNM - Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

CCE - Commission Consultative de l'Environnement CDG Roissy-en-France

CCE - Commission Consultative de L'Environnement Coulommiers-Voisins

CCE - Commission Consultative de l'Environnement Meaux-Esbly

CCE - Commission Consultative de l'Environnement Melun-Villaroche

Comité de suivi loi sur l'eau de l'aéroport de Paris

Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (S.Co.T, P.L.U., etc.)

CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Commission de la liste d'aptitude à la fonction de commissaire-enquêteur

Comité de pilotage des projets d'aménagements de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine dans le secteur de la Bassée

2 – Commissions consultatives

Commissions Consultatives des services publics locaux (CCSPL):

- CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine)
- Patinoire de Dammarie-Les-Lys
- Vaux-le-Pénil SMITOM
- Monthyon SMITOM
- Montereau SYTRADEM
- Saint-Thibault-des-Vignes SIETREM
- Sigidurs CARPDF

Comité technique des Espaces Naturels Sensibles

Comité scientifique de la Réserve Naturelle de Montereau

4 – Commissions NATURA 2000

N2000-Sites à chiroptères Carrières de Darvault Mocpoix et Saint-Nicolas

N2000-Basse Vallée du Loing

N2000-Bassée FR1112002/FR1100798 (Bassée plaines adjacentes+ la Bassée)

N2000-Bois de Vaires/Marne

N2000-Boucles de la Marne

N2000-Loing-Lunain

N2000-Petit Morin-Verdelot-St Cyr/Morin

N2000-Villefermoy

N2000-Yerres- de sa source à Chaumes-en-Brie

N2000-Rivière du Vannetin

N2000-Bois des Réserves, des Usages et de Montgé

N2000-Rivière du Dragon

N2000-Massif de Fontainebleau

5 – Commission de suivi de site, (CSS)

1. Bagneaux-sur-Loing – KERAGLASS
2. Gouaix - SICA
3. Grandpuits-Bailly-Carrois – TOTAL et BOREALIS
4. Meaux - BASF
5. Mity-Compans – Zone industrielle
6. Montereau – BUTAGAZ et SOVALEM
7. Sénart : AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, KUEHNE& NAGEL et XPO LOGISTICS
8. Tournan-en-Brie - BRENNTAG
9. Courtry, Coubron, Vaujours – Fort de Vaujours
10. Décharge d'Îsles-les-Meldeuses – Sablières CAPOULADE
11. Décharge de Fouju-Moisenay – VEOLIA-REP
12. Claye-Souilly, Fresnes-sur-Marne, Charny – VEOLIA REP
13. Monthyon, St-Soupplets – VEOLIA-REP
14. Soignolles-en-Brie – SITA Île de France
15. Varennes-Jarcy – Usine de traitement des ordures ménagères par compostage.
16. Vaux le Pénil – GENERIS
17. Courtry, Villeparisis – Suez Minéraux FD
18. Germigny-sous-Coulombs - Storengy
19. Villenoy - Terzéo

6 – Commission locale de concertation

Commission Locale d'information et de concertation CLICEC Ecuelles

7 – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.A.G.E

CLE du S.A.G.E. de l'Yerres
CLE du S.A.G.E. des deux Morin
CLE du S.A.G.E. de la Bassée Voulzie
CLE du S.A.G.E. de Marne et Beuvronne

8 – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.D.A.G.E

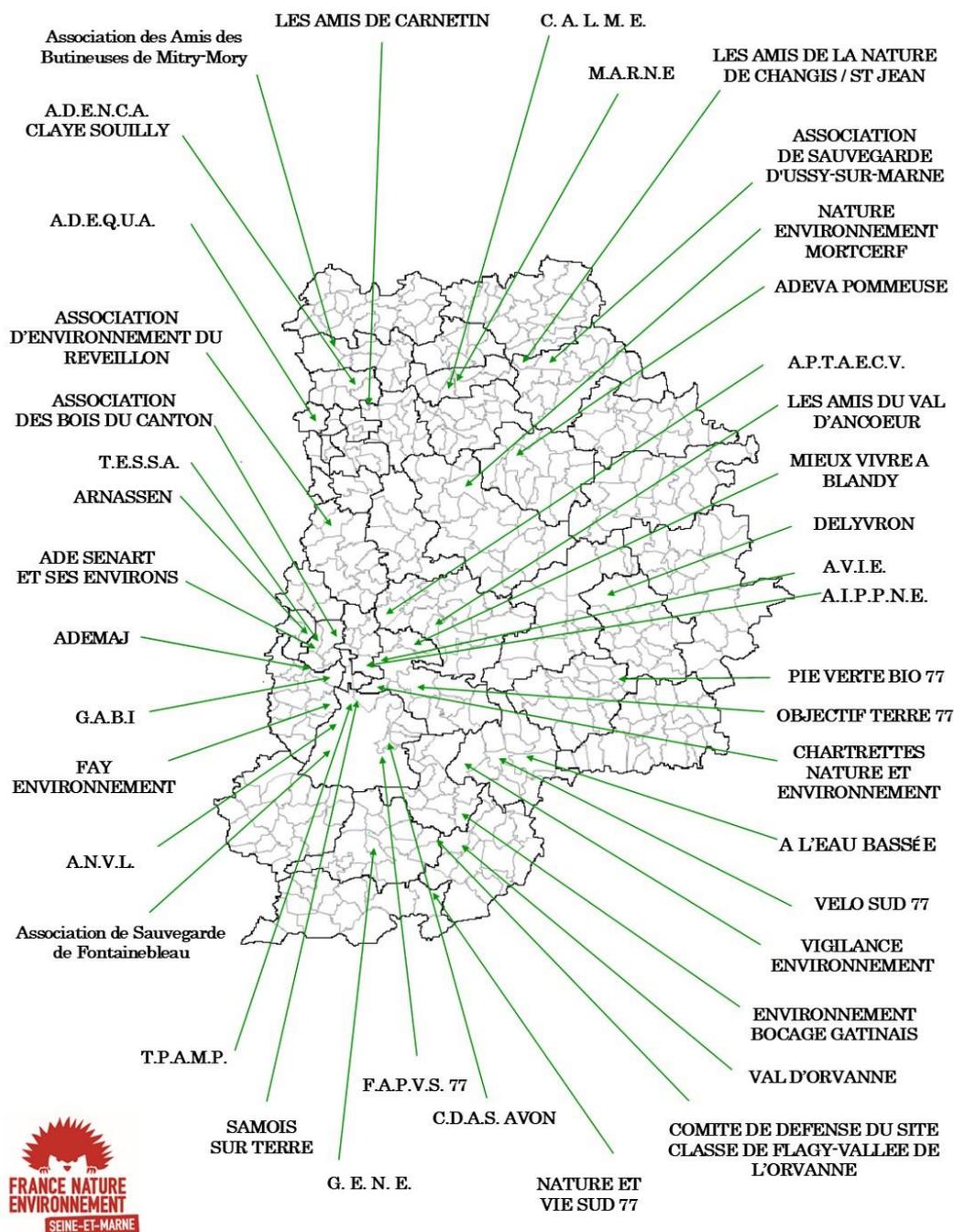
Eau Seine Normandie – Programme 2019-2024
Projet pilote Bassée

9 – Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Île-de-France, S.A.F.E.R

Comité technique départemental

ASSOCIATIONS ADHERENTES EN 2023			
	NOM	CODE POSTAL	COMMUNE
1	COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE D'AVON (C.D.A.S D'AVON)	77210	AVON
2	FEDERATION DES ASSOCIATIONS DU SUD SEINE ET MARNAIS POUR LA PROTECTION DE LA VALLEE DE LA SEINE (F.A.P.V.S 77)	77210	AVON
3	ASSOCIATION A L'EAU BASSEE	77118	BALLOY
	MIEUX VIVRE A BLANDY	77115	BLANDY-LES-TOURS
5	TOUCHE PAS A MON P'TIT BOIS (T.P.A.M.P)	77590	BOIS-LE-ROI
6	LES AMIS DE CARNETIN	77400	CARNETIN
7	ASSOCIATION DE DEFENSE DE SENART ET SES ENVIRONS (A.D.E SENART ET SES ENVIRONS)	77240	CESSON
8	TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE, SENART ET ALENTOURS - (T.E.S.S.A - anciennement D.D.N.A)	77240	CESSON
9	ASSOCIATION FAY ENVIRONNEMENT (A.F.E)	77930	CHAILLY-EN-BIERE
10	NATURE ET VIE SUD 77	77460	CHARENTREUX
11	LES AMIS DE LA NATURE DE CHANGIS / ST JEAN	77660	CHANGIS-SUR-MARNE
12	CHARTRETTES NATURE ET ENVIRONNEMENT	77590	CHARTRETTES
13	ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET DU PATRIMOINE À CHELLES ET DANS SES ENVIRONS (A.D.E.Q.U.A)	77500	CHELLES
14	DELYVRON	77160	CHENOISE
15	ASSOCIATION DE DEFENSE DE CLAYE-SOUILLY ET SES ALENTOURS (A.D.E.N.C.A)	77410	CLAYE-SOUILLY
16	ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DES TERRES AGRICOLES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE (APTAECV)	77390	CRISENOY
17	GROUPEMENT D'APICULTURE DE BREVIANDE INTERCOMMUNAL (G.A.B.I)	77190	DAMMARIE-LES-LYS
18	PIE VERTE BIO 77	77520	DONNEMARIE-DONTILLY
19	ASSOCIATION D'ENVIRONNEMENT DU REVEILLON (A.E.R)	77150	FEROLLES ATTILLY
20	COMITE DE DEFENSE DU SITE CLASSÉ DE FLAGY - VALLÉE DE L'ORVANNE (CDSCF - Vallée de l'Orvanne)	77940	FLAGY
21	ENVIRONNEMENT BOCAGE GATINAIS (E.B.G)	77940	FLAGY
22	ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING (A.N.V.L)	77300	FONTAINEBLEAU
23	ACTION SAUVEGARDE DE FONTAINEBLEAU (A.S.F)	77300	FONTAINEBLEAU CEDEX
24	VIGILANCE ENVIRONNEMENT	77130	LA GRANDE PAROISSE
25	OBJECTIF TERRE 77	77820	LE CHÂTELET-EN-BRIE
26	AVIE	77950	MAINCY
27	COMITÉ D'ACTION ET DE LUTTE MAREUILLAIS POUR L'ENVIRONNEMENT (C. A. L. M. E)	77100	MAREUIL LES MEAUX
28	ASSOCIATION DES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY	77290	MITRY-MORY
29	VELO SUD 77	77130	MONTEREAU
30	NATURE ENVIRONNEMENT MORTCERF	77163	MORTCERF
31	MOUVEMENT ASSOCIATIF DE RESISTANCE AUX NUISANCES ENVIRONNEMENTALES (M.A.R.N.E)	77100	NANTEUIL LES MEAUX
32	GROUPEMENT ECOLOGIQUE DE NEMOURS ET SES ENVIRONS (G. E. N. E)	77140	NEMOURS
33	ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VALLÉE DE L'AUBETIN ET SES ENVIRONS (A. D. E. V. A)	77515	POMMEUSE
34	ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE MOULIGNON-AUXONNETTES-JONVILLE (A.D.E.M.A.J)	77310	SAINT FARGEAU-PONTHIERRY
35	LES AMIS DU VAL D'ANCOEUR	77720	SAINT MERY
36	SAMOIS SUR TERRE	77920	SAMOIS-SUR-SEINE
37	ARNASSEN	77176	SAVIGNY LE TEMPLE
38	VAL D'ORVANNE (Les amis du Site classé de la Vallée de l'Orvanne)	77940	THOURY-FEROTTES
39	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE D'USSY-SUR-MARNE (A.S.U)	77260	USSY SUR MARNE
40	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (A.I.P.P.N.E)	77000	VAUX-LE-PENIL
41	ASSOCIATION DES BOIS DU CANTON (A.B.C)	77240	VERT SAINT DENIS

Les associations adhérentes à FNE SEINE&MARNE en 2023



Liste des sujets principaux abordés en Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques En 2023

EAUX :

- Autorisation à déroger temporairement aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, Communauté de communes du Pays d'Ourcq
- Déclaration d'utilité publique, de dérivation des eaux souterraines, instauration des périmètres de protection et de servitudes, autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution concernant le captage d'eau potable "Saint-Rémy-La-Vanne "
- Déclaration d'utilité publique, de dérivation des eaux souterraines, instauration des périmètres de protection et de servitudes, autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution concernant le captage d'eau potable "Verdelot3-Le Mont "
- Déclaration d'utilité publique en vue de l'instauration, des périmètres de protection autour du forage de la Vilette-Aux-Aulnes et de l'autorisation de distribuer l'eau destinée à la consommation humaine au profit du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Tremblay-en-France (Claye-Souilly)
- Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines, instauration des périmètres de protection et servitude, autorisation de prélèvement, autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine, pour la production et la distribution par un réseau public.
- Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines, instauration des périmètres de protection autour des captages de Moret-Loing-et-Orvanne identifiés comme Moret-Sur-Loing 1, Moret-Sur-Loing 2, Moret-Sur-Loing 4, autorisation de prélèvement de l'eau en vue de la consommation humaine., Ou parcelaires. Dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée des ouvrages.
- Autorisation pour Val d'Europe Agglomération à procéder à la création d'une zone d'expansion de crues dans les marais de Coupvray, et à la régularisation de 8 piézomètres sur les communes de Coupvray et Esbly.
- Autorisation de travaux de maillage d'eau potable : MAROLLES-SUR-SEINE (Communauté de Communes du Pays de Montereau CCPM)
- Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines, instauration des périmètres de protection et servitudes y afférentes ; autorisation de prélèvement ; autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine, pour la production et la distribution par un réseau public concernant le captage d'eau potable de Saint-Martin-en-Bière 1 (de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau)
- Autorisation environnementale pour la mise en exploitation du champ captant "Champvallou" pour l'eau potable sur la commune de Villers-sur-Seine
- Prescriptions complémentaires pour le classement au titre du code de l'environnement de

l'ouvrage suivant : barrage du bassin de l'étang de la Broce sur la commune de BUSSY-SAINT-GEORGES ; exploitant du barrage Communauté d'agglomération MARNE et GONDOIRE

- Autorisation pour les travaux de reconstruction de l'usine d'eau potable de NANTEUIL-lès-MEAUX
- Autorisation à réaliser et exploiter un forage d'irrigation par la SCEA de Champmoulin sur la commune de Pécly
- Prescriptions complémentaires à la société TRAPIL pour son établissement situé sur la commune de Mitry-Mory (77290) afin d'encadrer la gestion de la pollution en hydrocarbures mise en évidence dans la nappe des calcaires de Saint-OUEN

QUALITE DE L'AIR

- AP inter-préfectoral relatif à l'approbation et à la mise en œuvre du Plan de Protection de L'Atmosphère pour l'Île-de-France
- Prescriptions complémentaires à la société CHELLES CHALEUR en vue de procéder temporairement, (pour une durée d'un mois) , à des essais sur ce site d'un biocarburant (Ester Méthylique de Colza (EMC))

ENTREPÔTS :

- Actualisation des prescriptions imposées à l'établissement FM France SAS pour sa plateforme logistique sur le territoire de la commune de Mormant (77720)

DECHETS :

- Augmentation des capacités de collecte, de tri, de transit et de démantèlement de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEE) : Lagny-sur-Marne
- Prescriptions complémentaires à la société STLG RECYCLAGE pour les installations qu'elle exploite route du Petit Fossard à Esmans
- Modification Arrêté inter-préfectoral n°5 DAI 2IC 173 du 22 Septembre 2005 instaurant des servitudes d'utilité publique à la suite de la demande d'abandon du site du centre de Vaujours situé sur les communes de Courtry (Seine-et-Marne), Vaujours et Coubron (Seine-Saint-Denis)
- Enregistrement de la demande de la société TA RECYCLAGE pour l'exploitation d'une installation d'entreposage, de dépollution, de démontage de découpage de véhicules terrestres hors d'usage, et de recyclage de déchets de métaux, sur le territoire de la commune de Meaux (77100)

Agrément de ladite Société pour l'exercice de l'activité de stockage, de dépollution, de démontage et de découpage de véhicule hors d'usage dans cette installation

- Autorisation donnée au Syndicat de la région de Montereau-Fault-Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM), à rénover et exploiter une installation de collecte de déchets dangereux et non dangereux (déchèterie), sise à Montereau-Fault-Yonne
- Servitude d'utilité publique autour de la zone de stockage de déchets non dangereux de l'établissement exploité par la société SABLIERE CAPOULADE sur le territoire des communes d'ISLES-les-MELDEUSES, TANCROU et ARMENTIERES-en-BRIE (77440)

URBANISME :

- Autorisation pour le Département de Seine-et-Marne à aménager le contournement routier de Guignes, sur le territoire des communes de Guignes, Verneuil l'étang et Andrezel (77)
- Autorisation pour "Aménagement 77 " à aménager la ZAC du Centre bourg sur le territoire de Saint-Thibault-des-Vignes (77)

CREMATORIUM

- Création d'une chambre funéraire, commune de Coulommiers

METHANISATION :

- Enregistrement de la demande de la société SAS Énergie Verte Roissy pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'installation de méthanisation située au lieu dit : "Les Hautes Bornes "sur la commune de Thieux, la création d'une lagune de stockage de digestat sur le site de l'installation, la diversification des sources d'approvisionnement et l'épandage des digestats produits par cette installation sur les terres agricoles
- Enregistrement de la demande de la SAS GOELE BIOENERGIE aux fins d'être autorisée à augmenter la capacité de traitement de l'installation de méthanisation qu'elle exploite sur la commune de Marchémoret, à diversifier les intrants ,créer une lagune déportée d'entreposage des digestas produits par cette installation sur le territoire de la commune de Saint-Souplets et à épandre ces digestats sur les terres agricoles
- Enregistrement de la demande de la SAS CHARNY ENERGIES pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'installation de méthanisation située au lieu-dit "La Justice d'Agorneau " sur la commune de Charny, la diversification des sources d'approvisionnement, l'épandage sur des terres agricoles des digestats produits par cette installation
- Enregistrement de la demande de le SAS VGBIO ENERGIE pour l'augmentation de la capacité de traitement de l'installation de méthanisation située sur la commune de Faremoutiers au lieu-dit "La Noue" ,la diversification des sources d'approvisionnement et l'épandage dès digestats produits par cette installation sur des terres agricoles

CHIMIE

- Autorisation environnementale relatif à l'exploitation d'une salle de macération et d'un bâtiment de stockage de produits bruts exploités par la société Laliq Beauty Services (LBS) sur le territoire de la commune de URY (77780) (SEVESO SB)
- Autorisation environnementale à la société TotalEnergies Raffinage France (TERF) pour l'exploitation de l'unité BIOJET et des utilités communes, incluant la poursuite d'exploitation de certaines installations existantes de la raffinerie de Grandpuits, située sur la plateforme TotalEnergies Grandpuits sur le territoire des communes de Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ozouer-le-repos (77720)
- Autorisation environnementale la société Air Liquide Hydrogène pour l'exploitation d'une installation de production d'hydrogène "SMR" située sur la plateforme TotalEnergie Grandpuits sur le territoire des communes de Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ozouer-le-repos (77720)
- Autorisation de la construction et l'exploitation d'un poste de livraison de gaz naturel et de sa

canalisation de raccordement au réseau de transport de gaz naturel existant sur le territoire de la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois

INFORMATIONS

- Présentation du bilan des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des captages d'eau potable sur le département de Seine- et- Marne
- Point d'information sur le bilan 2022 et priorités 2023 des inspections des installations classées (industrielles et agricoles) pour la protection de l'environnement
- Présentation de la consultation publique du quatrième plan Régional Santé environnement PRES4

ABATTOIRS

- Prescriptions spéciales à la société "LISAQUASAS" pour son établissement d'abattage de gambas, située sur la zone industrielle de la croix Gillet à Monthyon (77122)

Chapitre 1 – Qui sommes-nous ?

Page 2

France Nature Environnement Seine-et-Marne :

Nous connaître

Nous joindre

Nous rencontrer

Données administratives et fonctionnement

Nos outils de communication :

Bulletin d'information « Regards 77 »

Le blog

Le magazine « Liaison » de FNE Ile-de-France

FNE Seine-et-Marne et son réseau :

France Nature Environnement Île-de-France (régional)

France Nature Environnement (national)

Nos partenaires

Chapitre 2 - Les actions de FNE Seine-et-Marne

Page 9

Aux côtés de nos adhérents, manifestations et rencontres formatrices avec nos différents interlocuteurs

Les commissions où nous sommes présents

Les actions par thèmes

Les « déchets »,

L'environnement industriel,

Santé et environnement,

Aménagement du territoire

Les actions en justice

Chapitre 3 - Sensibilisation et Éducation à l'Environnement

Page 27

I. Les interventions « pédagogiques »

II. Les manifestations grand public.

III. Evolution 2016 - 2023

Les annexes

Page 32

Annexe 1 : Liste des articles parus dans Regards 77

Annexe 2 : Liste des commissions officielles

Annexe 3 : Liste des associations adhérentes en 2023

Annexe 4 : Carte de localisation de nos associations adhérentes en 2023

Annexe 5 : Liste des sujets principaux abordés en CODERST en 2023

Table des matières